

première conférence d'étude, n'ont jamais vu d'autre moyen d'assurer la défense du Canada que par un système de sécurité collective. Dans la mesure où un gouvernement peut se dire confiant d'agir avec le consentement général de la population, j'estime qu'il s'agit d'une conclusion avec laquelle la plupart des Canadiens sont d'accord.

Par ailleurs, je crois que le principe selon lequel la sécurité du Canada est intimement liée à la sécurité et à la stabilité de l'Europe, comme en font preuve les deux dernières guerres, rallie l'appui général. Il ne s'agit pas simplement d'une question théorique. À nos liens privilégiés avec la Grande-Bretagne et la France se sont graduellement ajoutées de nouvelles attaches avec l'arrivée d'immigrants de tous les coins de l'Europe. Eux aussi se rappellent leur pays d'origine avec affection, et appréhension parfois. Le sort de l'Europe nous tient donc à cœur pour des raisons d'ordre autant sentimental que stratégique, politique et économique.

Depuis la dernière guerre, cet attachement trouve son expression dans notre participation à l'Organisation du Traité de l'Atlantique Nord [OTAN]. Il est rassurant de constater qu'au fil des ans, les gouvernements canadiens ont bénéficié de la confiance de la population à cet égard et que notre adhésion et notre participation à l'OTAN, ainsi que les obligations politiques et militaires qu'elle suppose, ont toujours l'appui d'une grande partie de la population. Pour tout dire, nos engagements envers l'OTAN ont à l'occasion été remis en question plus vigoureusement par le gouvernement lui-même que par tout secteur important de l'opinion publique.

Notre adhésion à l'OTAN repose sur notre perception de la source d'éventuelles menaces à la paix. Sur ce point comme à d'autres égards, la plupart des Canadiens sont préoccupés par le renforcement rapide de l'arsenal nucléaire de l'Union soviétique et par le déploiement des missiles soviétiques à portée intermédiaire qui menacent la stabilité et la sécurité de nos alliés européens. Il est d'ailleurs important de se rappeler que ces mêmes alliés ont été les premiers à rechercher des moyens de faire contrepoids à la menace intolérable qui pesait sur leur sécurité et sur leur intégrité politique.

Il importe aussi de se rappeler que la recherche de contrepoids à cette menace ne s'est pas limitée au simple recours à la contre-menace militaire. Parallèlement au projet de déploiement de missiles intermédiaires annoncé il y a trois ans, l'OTAN a offert sans équivoque à l'Union soviétique de négocier un équilibre stable des forces au niveau le plus bas possible.

Ces négociations sont maintenant en marche, et s'appuient, du côté des alliés, sur un solide mécanisme de consultation aux termes duquel le Canada joue, je puis vous en assurer, un rôle important. La plupart des Canadiens sont certainement en faveur de telles négociations et attendent du gouvernement qu'il œuvre à leur succès.

Je crois que les diverses propositions que je viens d'exposer s'alimentent à un consensus canadien. Elles trouvent d'ailleurs un appui supplémentaire dans le sondage d'opinion qu'a effectué l'an dernier votre propre institut. C'est pourquoi j'ai de la difficulté à comprendre le débat actuel où le cadre de la politique étrangère en vue d'une négociation collective semble faire l'objet d'un accord général mais où notre participation à la stratégie collective continue de provoquer de vifs différends.